

# BIODIVERSITÉ ET BORD DE CHAMPS

informations  
au 18/04/2024

## ACTION COLLECTIVE

**Les bords de champs, structure de premier intérêt pour la biodiversité fonctionnelle, font l'objet du projet "la biodiversité au cœur des bords de champs" : soyez acteur ! Nous lançons en 2024 et pour les trois ans à venir une action sur les bords de champs.**



Les bords de champs constituent une structure de premier intérêt pour la biodiversité fonctionnelle notamment car ils sont le refuge de nombreux auxiliaires de culture.

**Pour répondre à cet enjeu, le projet « la biodiversité au cœur des bords de champs » a pour objectifs :**

- de travailler de manière collective -avec tous les acteurs pouvant influencer ces structures : agricultures, associations foncières, filières...- à une meilleure connaissance de ces structures
- et d'identifier une gestion adaptative en trouvant des voies d'amélioration de leur fonctionnalité qui permettra aux agriculteurs d'en retirer le meilleur parti : accroître la richesse des bord de champs au profit d'une meilleure régulation des ravageurs et des adventices.

**Ce projet est porté** par la Chambre d'agriculture avec l'appui de la Fédération des chasseurs de l'Aube et du Réseau biodiversité abeille. Il **comporte trois grandes actions** à savoir :

- le **diagnostic** des bords de champs pour en caractériser l'état et permettre de tracer des pistes d'amélioration,
- les **actions de restauration** par du réensemencement et/ou une amélioration des pratiques d'entretien,
- et des **actions de coordination et de sensibilisation** auprès d'un large public : aussi bien des différents socio-professionnels que des écoles.

Les conseillers Chambre d'agriculture sont à votre écoute pour davantage d'information. Retrouvez-les dans les prochaines semaines en tour de plaine pour évoquer ce projet.

La **zone d'étude retenue** est située au Nord du département de l'Aube entre la vallée de l'Aube et la Vallée de la Seine. Il s'agit d'un territoire d'environ 24 450 ha répartis sur 20 communes (listées à droite) réparties à 80% sur la communauté de commune Seine et Aube et à 20% sur celle d'Arcis, Mailly, Ramerupt.

BESSY	NOZAY
CHAPELLE-VALLON	PLANCY-L'ABBAYE
CHARNY-LE-BACHOT	POUAN-LES-VALLEES
CHAUCHIGNY	PREMIERFAIT
DROUPT-SAINT-BASLE	RHEGES
DROUPT-SAINTE-MARIE	RILLY-SAINTE-SYRE
LES GRANDES-CHAPELLES	SAINT-ETIENNE-SOUS-BARBUISE
ETRELLES-SUR-AUBE	SAINT-OULPH
LONGUEVILLE-SUR-AUBE	SAINT-REMY-SOUS-BARBUISE
MERY-SUR-SEINE	VOUE

**Le projet est soutenu financièrement par**



### VOS CONTACTS

**Aurore CALAME - 07 77 79 64 59 - aurore.calame@aube.chambagri.fr**  
**Jérôme CHAUMONTET - 06 14 43 79 50 - jerome.chaumontet@aube.chambagri.fr**  
**Ambre CARTIER - 07 49 66 12 68 6 (Fédération des Chasseurs)**  
**Clara AMY - 06 09 17 05 73 (Réseau Biodiversité des Abeilles)**

[www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr](http://www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
AUBE & HAUTE-MARNE